

Par la lecture des pictogrammes

Danger pour la santé



Je nuis gravement à la santé



Je tue



J'altère la santé



Je ronge

Danger physique



J'explose



Je fais flamber



Je suis sous pression



Je flambe

Par la lecture des mentions de danger

Mentions de danger pour la santé = **H3xx**

Exemple

H300 : mortel par ingestion

3 Identifier les dangers liés aux situations de travail

Définir au poste de travail : les produits utilisés, le mode d'utilisation, les procédés émetteurs, les voies d'expositions, la typologie des salariés, etc.

4 Évaluer l'exposition

Fréquence d'exposition, quantité, gravité, mesures de prévention en place.

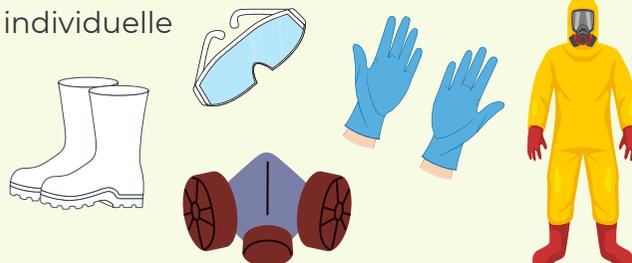
5 Hiérarchiser les risques et élaborer un plan d'actions

Celui-ci s'intègre au Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)

BONNES PRATIQUES

- Supprimer ou réduire l'usage des produits à risque
- Substituer à chaque fois que c'est possible
- Mettre en œuvre des mesures de protection collective (ventilation, vase clos, aspiration à la source...)

- Mettre en œuvre des mesures de protection individuelle



- Former les salariés au risque chimique, à la lecture des étiquettes et à l'utilisation des moyens de prévention collective ou individuelle

Contactez nous



02 54 29 42 10



Zone des Chevaliers
17 rue Oscar Niemeyer
36 000 CHATEAUROUX



service-sante-travail@aismt36.fr



LE RISQUE CHIMIQUE

Fiche conseil

Employeur

Document réalisé par votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises et mis à jour en 2024



<https://www.aismt36.com>



LE RISQUE CHIMIQUE C'EST QUOI?

Il découle de l'exposition des salariés à un ou plusieurs produits chimiques dangereux utilisés ou émis par le procédé de travail.

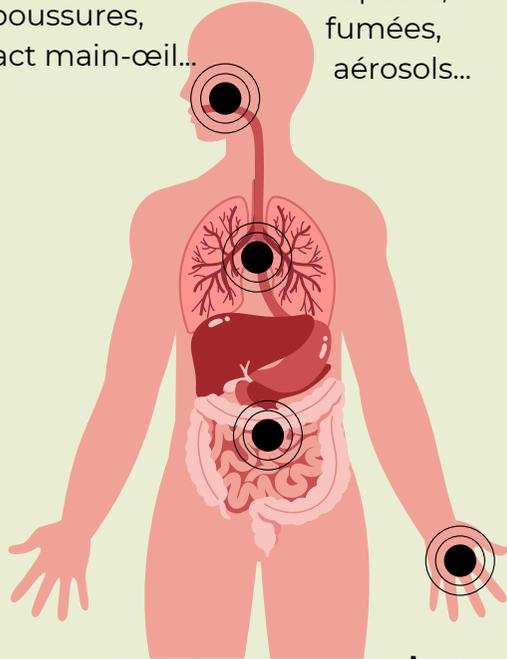
Exposition possible par 4 voies de pénétration

Le système respiratoire

Les muqueuses (yeux)

Éclaboussures, contact main-œil...

Poussières, vapeurs, fumées, aérosols...



Le système digestif

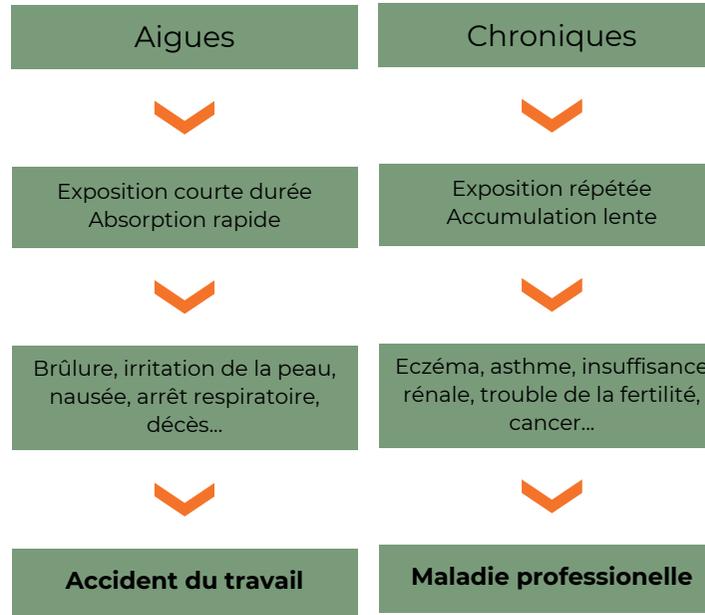
Manger, boire, fumer avec les mains contaminées, ingestion accidentelle...

La peau

Éclaboussures, contact cutané...

La prévention du risque chimique

Les effets santé



L'évaluation et la prévention, du risque chimique, sont obligatoires : Article R4412-5 du code du travail.

UNE ÉVALUATION EN 5 ETAPES

1 Faire l'inventaire des produits et agents chimiques présents (utilisés ou non)

2 Identifier les dangers liés aux produits

En consultant

Les produits chimiques sont omniprésents sur les lieux de travail sous différentes formes

- Liquide : peinture, solvant, huile de vidange, produit d'entretien...
- Solide : fibre, cristaux, poudre...
- Gaz : monoxyde de carbone...
- Poussières : bois, cuir, silice...
- Fumées, aérosols : brouillard d'huile, fumée de soudage, gaz d'échappement...



Les étiquettes présentes sur les emballages



Les fiches de données de sécurité rubriques 2, 3, 8, 9 et 10
Votre fournisseur doit vous les fournir, en français, date < 3 ans